



INFORMATIONS MUNICIPALES - EN BREF...

N° 01/2016

Urgences :

SAMU : 15
Médecin de garde : 03 88 11 69 00
Pompiers : 18 **ou** 112
Gendarmerie : 17 **ou** 03 88 58 29 80

Mairie de BOOTZHEIM

10 Rue Principale
67390 BOOTZHEIM

Tél. : 03.88.58.28.00

Fax : 03.69.30.18.18

mairie.bootzheim@evc.net
<http://www.bootzheim.fr>

Ouverture du secrétariat :

Lundi	10h - 12h
Mercredi	10h - 12h 15h - 18h
Vendredi	15h - 18h

ASSOCIATION FONCIERE DE BOOTZHEIM

Par arrêté préfectoral du 25 JUIN 2015 Monsieur le Préfet du Bas-Rhin a arrêté les nouveaux statuts de l'Association Foncière de Bootzheim.

Lesdits statuts sont consultables sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : www.bootzheim.fr ou en mairie aux heures d'ouverture.

Les dispositions de ces statuts stipulent l'organisation annuelle d'une Assemblée Générale des membres de l'association, propriétaires de plus de 1 Ha, avec la faculté de se regrouper entre propriétaires qui n'atteignent pas le seuil de 1 Ha mais qui souhaiteraient participer à l'A.G.

L'assemblée générale extraordinaire aura lieu le **vendredi 05 février 2016**
à 19h30

à la **salle multifonctions de Bootzheim** (en face de la mairie).

La liste des membres de l'assemblée des propriétaires de l'association foncière de remembrement de BOOTZHEIM est déposée au siège de l'association foncière, en mairie de BOOTZHEIM.

COUPURE D'ELECTRICITE POUR TRAVAUX

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de la clientèle, ERDF a programmé des travaux sur le réseau électrique.

Ces derniers entraîneront une **coupure d'électricité le LUNDI 15 Février 2016 entre 16h et 17h.**

⇒ Rue des Cerisiers : n°1 au 13, 2 au 14

⇒ Rue des Pommiers : n°1, 2 au 4, 2B, 7 au 13, 8 au 14, 17 au 27, 17A, 20, 21A, 26

⇒ Rue des Noyers : n°1 au 3

⇒ Impasse des Pruniers : n°1 et 2

⇒ Impasse des Merles : n°2, 2A, 2B, 2C, 2D, 3, 6

⇒ Rue de Mackenheim : n° 2 au 18, 5, 5B, 15, 16, 24

⇒ Rue des Vosges : n° 2 au 4, 5 au 9, 7A, 7B, 8

⇒ Rue de Plazac : n°1, 5 au 7, 2 au 18, 11, 15

⇒ Rue du Grasweg : n° 2, 3

⇒ Rue Basse : n° 3 au 7, 12, 16 au 18, 26 au 28

⇒ Rue du Nord : n°1, 6, 7

⇒ Route du Rhin : n°1, 1A

⇒ Rue Haute : n°2A, 2B, 4 au 10, 15, 16, 19 au 25

⇒ Rue Principale : n° 1 au 5, 4 au 14, 9 au 13

⇒ Rue de l'Europe : n°1 au 15, 4 au 8, 18 au 20, 19 au 39, 26, 26A, 27A, 36 au 42, 38A, 51

⇒ Rue d'Artolsheim : n°4 au 8

JUMELAGE BOOTZHEIM / PLAZAC : RENCONTRE 2016

VOYAGE A PLAZAC DU 17 AU 22 AOÛT 2016

A cet effet, la commune de Plazac souhaite faire passer le message que toutes nouvelles personnes désirent prendre part à l'échange et vous ouvrent ainsi leurs portes.

Nous encourageons de ce fait les personnes n'ayant jamais participé au voyage à franchir le pas et nous accompagner passer de bons jours en Dordogne.

Toutes les personnes souhaitant participer au voyage, habitué ou non sont invités à se manifester en mairie.



CITOYENNETÉ - CIRCULATION SUR LES CHEMINS RURAUX

Le civisme de chacun est requis pour une cohabitation pacifique, en milieu rural comme en milieu urbain. Suite à divers incidents survenus sur les chemins ruraux et/ou chemins d'exploitation, nous vous rappelons qu'il y a lieu de respecter la signalisation en place à l'entrée de ces chemins. Sur certains d'entre eux, la circulation est interdite à tout engin à moteur - sauf riverains (agriculteurs, forestiers, chasseurs, agents EDF, etc.). La vitesse pour ces utilisateurs est également limitée à 30 km/h. Vu le nombre croissant d'usagers à pied, cheval ou bicyclette, il est impératif de respecter ces règles pour garantir la sécurité de chacun et éviter tous désagréments (poussières, détérioration prématurée des chemins, etc.)

RESEAU D'ANIMATION INTERCOMMUNAL

La brochure des activités pour les vacances d'hiver 2016 est arrivée en mairie ! Toute personne intéressée peut venir en retirer un exemplaire.

Dans ces brochures vous retrouverez les horaires d'ouverture des différents locaux jeunes ainsi que les diverses animations prévues telles que :

- Patinoire de Colmar le Mardi 9 Février 2016 de 13h à 18h. Tarif 10€
- Concours cuisine le Jeudi 11 Février 2016 de 10h à 17h à Elsenheim. Tarif 8€
- Sortie raquettes/luge au Champ du feu le Vendredi 12 Février 2016 de 9h à 18h. Tarif : 15€

Et plein d'autres animations ...

Réservations et inscriptions par téléphone ou par mail : 03 88 74 91 48 - contact@animations-marcko.fr

PISCINE AQUARIED - VACANCES D'HIVER 2016

Les horaires d'ouverture pour les vacances d'hiver - du 08.02 au 21.02.2016 - seront les suivants :

- | | |
|---------------------------|-------------------------|
| • Lundi de 12h à 19h | • Vendredi de 14h à 20h |
| • Mardi 14h à 20h | • Samedi de 14h à 18h |
| • Mercredi de 10h30 à 17h | • Dimanche de 8h à 12h |
| • Jeudi de 10h30 à 17h | |

FETE PAROISSIALE ST BLAISE

La prochaine fête paroissiale aura lieu le 7 février prochain. Pour participer au repas, pensez à réserver vos places auprès des membres du conseil de fabrique de l'Eglise, à l'aide des bulletins d'inscription déposés dans vos boîtes aux lettres.

COLLECTE DES VIEUX PAPIERS CARTONS

Les enfants de l'école organisent le ramassage de vos vieux papiers et cartons le :

MERCREDI 23 MARS 2016

Déposez vos paquets ficelés devant votre porte dès 8 h du matin. Pour faciliter la tâche aux jeunes scolaires, évitez les paquets trop lourds ou mal ficelés.

La benne est mise à disposition devant la mairie pour les cartons trop encombrants.

**BATTUES - JANVIER 2016- CHASSE**

Les prochaines battues auront lieu aux dates suivantes :

BATTUES EN FORÊT

- ⇒ **30/01/2016**
- ⇒ **31/01/2016**

RAPPEL : Nous vous rappelons que pour garantir la sécurité et permettre aux chasseurs de mieux tirer le gibier, vous êtes invités à ne pas pénétrer dans la forêt lors des battues et de préférence dès le vendredi précédent la battue

**COURS DE TAILLE ET TAILLES DIRIGÉES - ASSOCIATION OBSTGARDE**

Les arboriculteurs et amis de la nature de Marckolsheim et environs vous invitent à leur **COURS DE TAILLE ET TAILLES DIRIGÉES** organisé le **7 février 2016 à 9h à BOOTZHEIM**- Verger Kugler avec Joseph FOEGEL ainsi que le **28 février 2016 à 9h à MACKENHEIM** - Maison éclusière avec Gérard BROMBECK.

L'assemblée générale a lieu le **vendredi 29 Janvier 2016 à 20h à la MJC à MACKENHEIM**

Pour des raisons de météo (Températures inférieures à -4° ou autres), le cours peut être annulé.

**OBLIGATION DE PNEUS D'HIVER EN ALLEMAGNE**

Depuis le 4 décembre 2010, une nouvelle réglementation concernant l'obligation de pneus d'hiver est entrée en vigueur en Allemagne. **Les pneus d'hiver sont désormais obligatoires par temps de neige, verglas, pluie/brume verglaçante, neige fondante.** L'obligation générale de pneus d'hiver s'applique aux véhicules automobiles, aux véhicules 2 roues et aux véhicules poids lourds. Cette obligation s'applique également aux véhicules immatriculés à l'étranger. Les pneus d'hiver sont à monter sur les quatre roues du véhicule. Par ailleurs : En cas d'accident provoqué en raison de pneus inadaptés aux conditions climatiques, la compagnie d'assurance automobile pourrait mettre en cause la responsabilité de l'automobiliste.

AFAL - NOUVEAU BUREAU

Désormais l'Association des Frontaliers d'Alsace Lorraine dispose de deux bureaux :

- Bureau et Siège Social au 8 Boulevard Hanauer à Haguenau
- Bureau Secondaire au 16 rue du Général de Gaulle à Gerstheim

Pour tout renseignement supplémentaire: 03 88 93 11 00 ou par mail à info@afal.eu

AFFICHAGE / DISPONIBLES EN MAIRIE

- | | |
|---|-------------------------------------|
| • CR séance Conseil Municipal du 04/12/2015 ; | • Manifestations février 2016; |
| • CR Conseil Communautaire CCRM du 08/12/2015 ; | • Demandes d'urbanisme 2015 et 2016 |